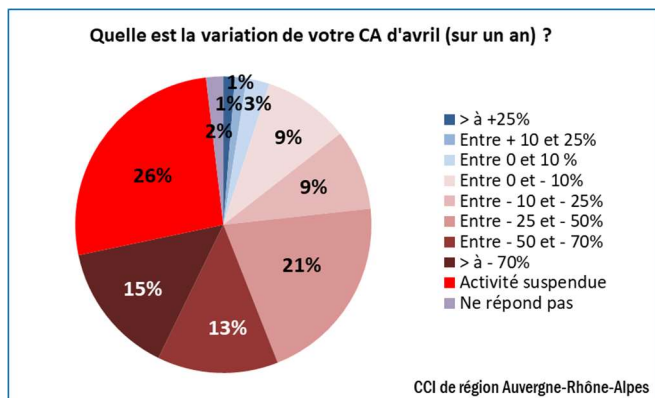
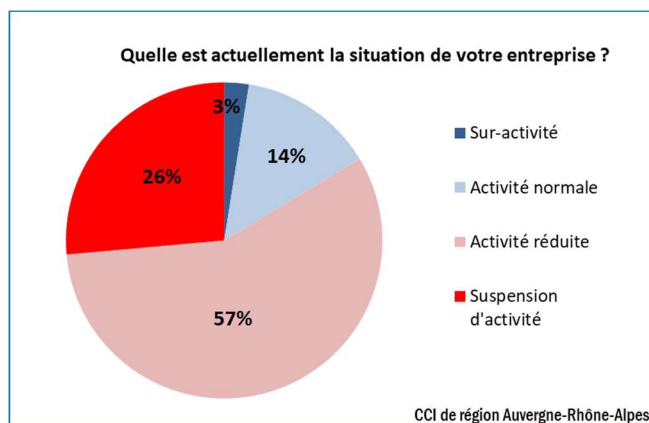


Observatoire économique Crise COVID-19

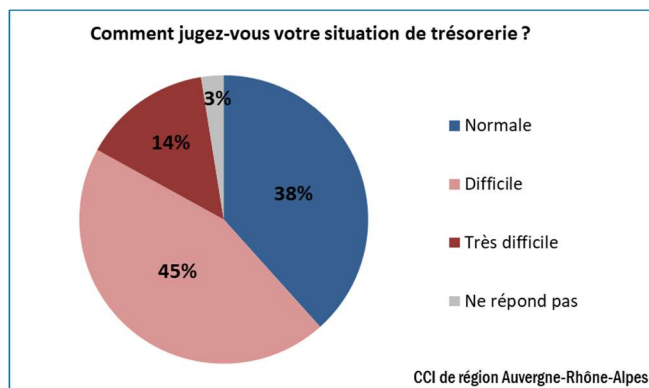
Cette note analyse les réponses de **159 dirigeants d'entreprises, membres élus des CCI** d'Auvergne-Rhône-Alpes, à une enquête sur les conséquences économiques de la crise Covid-19. 58 dirigent une entreprise industrielle, 57 sont des prestataires de services et 44 des commerçants. L'enquête a été menée du 30 avril au 5 mai 2020.

A la fin avril, **un quart des entreprises répondantes était en suspension d'activité**. Elles étaient un tiers quinze jours plus tôt. Les entreprises qui demeurent fermées sont maintenant **essentiellement des commerces et services contraints de fermer pendant le confinement**. Ce résultat confirme que les dernières semaines ont vu se réaliser la réouverture annoncée d'entreprises non concernées par l'obligation de fermeture. Il demeure néanmoins des cas de fermeture pour arrêt d'activité du donneur d'ordre ou plus largement manque de clients. Au global, une **nette majorité des entreprises est en activité réduite**. 14 % des répondants annoncent une activité normale, soit + 5 points en quinze jours.



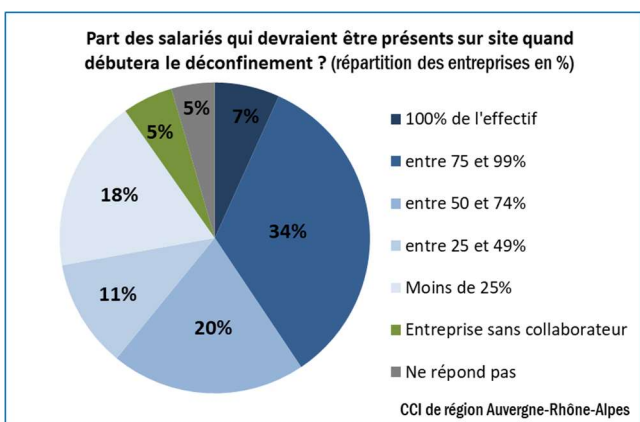
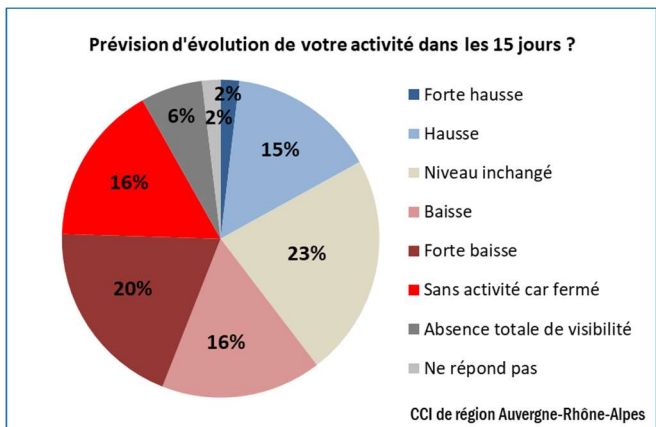
Le bilan d'avril (1^{er} mois complet de confinement) en termes de chiffre d'affaires traduit bien le **choc économique subi par les entreprises : pour 41 %, soit il n'y a eu aucune activité soit le chiffre d'affaires baisse d'au moins 70 %**. La proportion monte à 54 % si l'on y ajoute les entreprises ayant perdu entre 50 et 70 % de leur chiffre d'affaires. Par secteur, cette proportion s'établit à 47 % dans l'industrie et les services et 73 % dans le commerce, secteur fortement touché par les fermetures. Pour les commerces ouverts, la situation la plus fréquente est aussi une baisse de chiffre d'affaires. Tous secteurs confondus, seuls 5 % des entreprises sont en hausse de chiffre d'affaires par rapport à avril 2019.

59 % des entreprises signalent des difficultés de trésorerie soit une remontée de 5 points par rapport à mi-avril. Cette remontée intervient surtout dans le commerce et les services. Une proportion inchangée d'entreprises (14 %) est en situation très difficile. **Le recul du chiffre d'affaires est la cause quasi générale de ces difficultés, mais l'augmentation des délais de règlement et les impayés sont aussi fréquents**. Les entreprises qui ont besoin de financement bancaire sont en augmentation et la part de celles qui signalent des difficultés d'accès reste en dessous de 10 %. Le recours aux prêts garantis par l'Etat est fréquent, certaines entreprises déplorant des délais trop longs ou des procédures non homogènes entre les établissements.



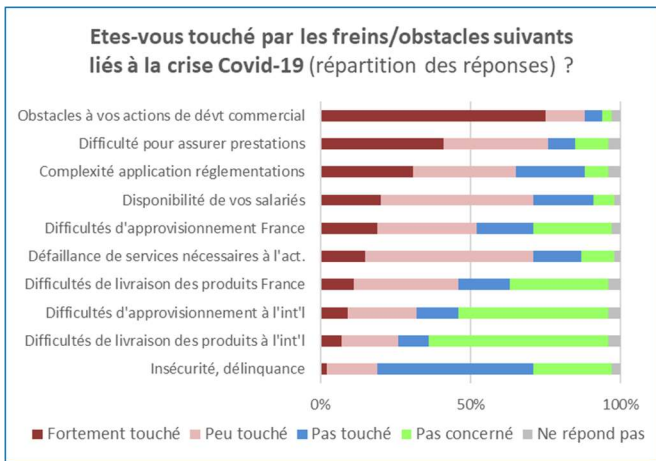


Les perspectives pour la 1^{ère} quinzaine de mai sont **un peu moins défavorables que celles émises quinze jours plus tôt**. La part des entreprises sans activité car fermées continue de se réduire ce qui confirme la tendance à la reprise de celles qui le peuvent. 17 % des entreprises s’attendent à une activité qui progresse (+ 4 points) et 23 % à une activité stable (+ 8 points). Mais il reste néanmoins une majorité d’entreprises (52 %) qui seront soit fermées soit qui prévoient encore un recul de leur activité. Cette proportion varie selon les secteurs : 61 % dans les services, 57 % dans le commerce et 40 % dans l’industrie pour laquelle l’activité semble s’être stabilisée dans 1/3 des cas.



Pour la semaine du 11 mai, qui marque le début du déconfinement, une **part significative des salariés devrait être de retour dans les établissements. 41 % des chefs d’entreprise prévoient ainsi la présence d’au moins 75 % de leur effectif et près des 2/3 d’au moins 50 %**. Ce sera surtout le cas dans l’industrie et le commerce. Dans les services, la moitié seulement des entreprises devrait avoir plus de 50 % de leur effectif en présentiel. Ces prévisions n’empêchent pas néanmoins les chefs d’entreprise d’anticiper des difficultés. **20 % se disent fortement touchés par des problèmes de disponibilité des salariés**, et 51 % le sont un peu. Certains répondants craignent aussi des difficultés pour le respect des gestes barrières par leurs salariés.

A quelques jours du déconfinement, les **relations économiques étaient encore freinées**, avec des « chaînes de valeur lentes ». 75 % des entreprises (+ 7 points) sont fortement gênées dans leur développement commercial, avec des clients « crispés » ou difficiles à joindre. La proportion d’entreprises fortement gênées pour assurer leurs prestations reste forte (41 %). Si les **difficultés d’approvisionnement ou de livraison sont moins fréquemment signalées, elles existent toujours** : les entreprises qui livrent ou se fournissent sans problème sont minoritaires. Pour le 1/3 des répondants fortement touchés par la complexité d’application des réglementations, les principales difficultés sont la disponibilité des matériels de protection, les modalités qui changent trop souvent et la situation particulière des chantiers.



Dans ce contexte économique qui reste très difficile, les entreprises sont mobilisées **pour assurer le succès de la reprise de leur activité et contribuer au retour de la confiance**. En termes d’aides pour faire face aux conséquences de la sous-activité, nombreuses sont les entreprises à **souhaiter une annulation au moins partielle de charges, au-delà des activités qui l’ont obtenue ou au-delà de la période du confinement**. Certaines en appellent à plus d’équité pour mieux aider les gérants. Plusieurs d’entre elles renouvellent leur appel à **un soutien plus rapide et plus fort des assurances** face aux pertes d’exploitation. Enfin, des **plans de relance de l’économie sont attendus sans tarder pour limiter l’impact de la crise à partir de la rentrée**, avec notamment un **appel à reprendre et à accélérer l’instruction et la mise en œuvre des projets publics et plus largement de tous les projets d’investissement**.

La CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes remercie les membres élus des CCI pour le temps consacré à l’enquête alors qu’ils sont mobilisés pour permettre à leur entreprise de faire face à la situation et qu’ils sont engagés auprès du tissu d’entreprises de leur territoire.